



Les prépositions orphelines : un réexamen à la lumière du SP étendu

Michelle Troberg

Numéro 10, décembre 2020

Hommage à Yves Roberge : clitiques, éléments nuls, et autres problèmes de syntaxe et d'acquisition

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1081896ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1081896ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'études françaises, Université de Toronto

ISSN

1925-5357 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Troberg, M. (2020). Les prépositions orphelines : un réexamen à la lumière du SP étendu. *Arborescences*, (10), 185–206. <https://doi.org/10.7202/1081896ar>

Résumé de l'article

Le présent article vise à apporter une nouvelle analyse à la distribution des prépositions et locutions prépositives par rapport à la construction orpheline (Zribi-Hertz 1984). La décomposition du syntagme prépositionnel en une hiérarchie de têtes sémantico-syntaxiques (suivant Svenonius 2010) nous permet d'entamer une formalisation des intuitions voulant que les prépositions orphelines aient un contenu lexical plus important que les prépositions qui n'admettent pas d'argument implicite, rappelant le continuum fonctionnel des prépositions dont celles dites « incolores » se trouvent sur une extrémité et celles dites « colorées » se situent sur l'autre. L'analyse propose une distinction syntaxique tripartite, Sp ; SP ; SD, pour laquelle p (*à, de, en, par, sur...*) n'admet pas d'argument implicite de façon catégorique. En revanche, le SD, composé d'un élément nominal faiblement référentiel et dénotant un composant axial (*côté, face, pied, devant...*) en admet facilement un. Pour ce qui est de la catégorie P (*avec, après, contre...*), elle légitime un argument implicite mais de façon moins prévisible. En s'appuyant sur la discussion de la légitimation des arguments nuls dans Roberge (2012) et des corrélations entre l'argument nul du verbe et celui de la préposition, une analyse unifiée de divers usages des prépositions émerge.

SOMMAIRE

- 1 Michelle Troberg, *University of Toronto*
Sandrine Tailleur, *Université du Québec à Chicoutimi*
Introduction

Bio-bibliographie d'Yves Roberge

Tabula Gratulatoria

- 25 Julie Auger, *Université de Montréal*
Two Neuter Pronouns in Picard

- 47 Ailís Cournane, *New York University*
Sandrine Tailleur, *Université du Québec à Chicoutimi*
La production épistémique chez l'enfant francophone :
complexité syntaxique et ordre d'acquisition

- 73 Anna Maria Di Sciullo, *Université du Québec à Montréal*
Sur la dérivation de noms coordonnés de l'anglais.
Hommage à Yves Roberge, à ses travaux sur les éléments
non prononcés et sur l'acquisition du langage

- 87 David Heap, *Université Western Ontario*
Adriana Soto-Corominas, *Universitat Internacional de Catalunya*
Le « recyclage » dans l'acquisition des clitiques obliques en catalan :
la sous-spécification et la complexité

- 103 Richard S. Kayne, *New York University*
A Note on the Tension between Silent Elements and Lexical Ambiguity,
with Special Reference to Inalienable Possession

- 113 Ileana Paul, *University of Western Ontario*
Diane Massam, *University of Toronto*
Une recette pour des arguments nuls

- 127** Ana T. Pérez-Leroux, *University of Toronto*
Children do not ignore (null objects): Against deficit accounts of the null object stage in language acquisition
- 145** Nicole Rosen, *University of Manitoba*
On the variability of gender in Michif
- 163** Mireille Tremblay, *Université de Montréal*
Variation dans le système pronominal gallo-roman :
l'expression de la pluralité en français et en picard
- 185** Michelle Troberg, *University of Toronto*
Les prépositions orphelines : un réexamen à la lumière du SP étendu

Les prépositions orphelines : un réexamen à la lumière du SP étendu

Michelle Troberg, *University of Toronto Mississauga**

Résumé

Le présent article vise à apporter une nouvelle analyse à la distribution des prépositions et locutions prépositives par rapport à la construction orpheline (Zribi-Hertz 1984). La décomposition du syntagme prépositionnel en une hiérarchie de têtes sémantico-syntaxiques (suivant Svenonius 2010) nous permet d'entamer une formalisation des intuitions voulant que les prépositions orphelines aient un contenu lexical plus important que les prépositions qui n'admettent pas d'argument implicite, rappelant le continuum fonctionnel des prépositions dont celles dites « incolores » se trouvent sur une extrémité et celles dites « colorées » se situent sur l'autre. L'analyse propose une distinction syntaxique tripartite, Sp ; SP ; SD, pour laquelle p (*à, de, en, par, sur...*) n'admet pas d'argument implicite de façon catégorique. En revanche, le SD, composé d'un élément nominal faiblement référentiel et dénotant un composant axial (*côté, face, pied, devant...*) en admet facilement un. Pour ce qui est de la catégorie P (*avec, après, contre...*), elle légitime un argument implicite mais de façon moins prévisible. En s'appuyant sur la discussion de la légitimation des arguments nuls dans Roberge (2012) et des corrélations entre l'argument nul du verbe et celui de la préposition, une analyse unifiée de divers usages des prépositions émerge.

1. Introduction

Depuis l'œuvre phare de Zribi-Hertz (1984), les prépositions orphelines (dorénavant PO), celles qui permettent un régime implicite, sont devenues un sujet classique dans le domaine de la syntaxe française. Voir les exemples en (1) et (18) dans Zribi-Hertz (1984) cités ci-dessous.

- (1) a. *Cette valise, je voyage toujours **avec** ____.*
 b. *Ton fils a-t-il vu la Sainte-Chapelle? – Oui: pendant que nous visitons Notre-Dame, Pierre est passé **devant** ____.*

Ces emplois soulèvent surtout des questions par rapport aux propriétés sémantiques du régime implicite et à son statut syntaxique, discutées dans les travaux de Kayne (1980), Zribi-Hertz (1984), Cervoni (1991), Tuller (1991), Roberge et Rosen (1999), Tremblay (1999), Porquier (2001), Tremblay et al. (2003), Olivier (2007), Kaiser (2012), Poplack et al. (2012), Roberge (2012), et Authier (2016), inter alia. Le présent article porte sur la préposition elle-même vu que certaines prépositions n'admettent pas de régime implicite de façon catégorique (voir l'exemple [33] dans Zribi-Hertz, cité partiellement

* Je tiens à remercier les deux évaluateurs.trices anonymes pour leurs commentaires précieux sur ce travail ainsi que Sandrine Tailleux pour la relecture soignée du texte.

en [2]) et que certains emplois ne l'admettent pas non plus (voir l'exemple [59] dans Authier 2016, cité partiellement en 3c, d, e).

- (2) a. **Paris, j'adore aller à* ____.
 b. **Mon pouvoir, Pierre est en* ____.
 c. **Paris, je suis passé par* ____.
- (3) a. *Le saut à l'élastique, je ne pense pas que tu sois fait pour* ____.
 b. *Oui mais, il veut pas payer pour* ____.
 c. *Ils parlent de réduire les taxes. Moi, je suis à 100 % pour* ____.
 d. **La musique, elle se passionne pour* ____.
 e. **Le Brésil, je suis sur le point de partir pour* ____.
- (Poplack et al. 2012, ex. 23)

La distinction fonctionnelle, en grande partie intuitive, entre prépositions incolores et prépositions colorées, sert, depuis au moins Zribi-Hertz, du seul outil pour tenter de prédire quelles prépositions permettent l'emploi orphelin et quelles ne le permettent pas – question qui a reçu très peu d'attention dans la littérature. Afin de définir avec plus de précision les intuitions voulant que les prépositions orphelines aient un contenu lexical plus important que les prépositions qui n'admettent pas d'argument implicite, nous effectuons une distinction tripartite basée sur la décomposition du syntagme prépositionnel en une hiérarchie de têtes sémantico-syntaxiques: Sp; SP; SD. Ainsi, les prépositions classiques incolores (*à, de, en, par, sur*, etc.) sont des têtes fonctionnelles de la catégorie *p*, tandis que les expressions du type *dedans, devant*, etc. ne sont pas des prépositions mais plutôt des compléments nominaux de *p*. Quant aux prépositions dites colorées (*avec, après, contre, pour*, etc.), elles seraient des prépositions lexicales de la catégorie P. Les éléments de cette dernière catégorie semblent donc être les seuls qui présentent de véritables cas de PO.

Cette étude s'appuie sur l'œuvre du professeur que nous honorons, surtout son travail sur les objets nuls et, en particulier, Roberge (2012), qui intègre la légitimation et l'interprétation du complément nul des prépositions orphelines dans la discussion générale des objets nuls. Elle s'appuie également sur l'analyse du syntagme prépositionnel étendu, élaborée, par exemple, dans l'étude influente de Svenonius (2010 et subséq.) et l'analyse des locutions prépositives à base nominale de Matushansky et Zwarts (2019). Ces outils d'analyse formelle permettent, espérons-nous, une nouvelle façon de réexaminer les propriétés qui déterminent si une préposition admet un régime nul ou non.

2. Les prépositions orphelines: bref état des lieux et orientation théorique

2.1. Le statut syntaxique du régime implicite

Dans la première étude importante du régime implicite¹, Zribi-Hertz (1984) démontre qu'à la différence des prépositions esseulées en anglais, les PO ne gouvernent pas la trace d'un constituant nominal déplacé dont on peut voir le contraste en (4); voir les exemples (132a) et (133a) dans Zribi-Hertz (1996).

1. Mais voir également Kayne (1980).

- (4) a. [Which suitcase]_i did Mary travel with t_i ?
 b. *[Quelle valise]_i est-ce que Marie a voyagé avec t_i ?

Elle postule que les prépositions sans complément réalisé gouvernent un élément pronominal phonologiquement nul mais syntaxiquement présent, soit *pro*. Un de ses arguments les plus convaincants est fondé sur l'observation qu'une relation de coindexation s'impose entre un topique disloqué, comme celui en (1a), et la position vide dans le membre droit de la proposition, car il s'agit d'une propriété qui reflète une contrainte générale sur les phrases disloquées en français. Cette contrainte s'observe facilement lorsque le topique disloqué correspond à l'objet verbal; dans ce cas, le membre droit doit contenir un pronom résomptif; voir son exemple (41a), cité en (5a). L'absence du clitique résomptif rend la phrase disloquée inacceptable dans son interprétation topicalisée (5b)², et, de la même façon, la présence d'un argument verbal dans le membre droit de la phrase la rend déviante; voir son exemple (41c), cité en (5c).

- (5) a. *Cette valise, je l'ai achetée l'année dernière.*
 b. **Cette valise, j'ai acheté l'année dernière.*
 c. ?**Cette valise, je déteste les bagages.*

On étend cette analyse à d'autres constructions dans lesquelles l'élément topicalisé serait nul, sa référence provenant du contexte discursif, comme en (1b)³. Le fait que la relation entre l'élément vide et son antécédent n'est pas contrainte aux effets d'île soutiennent également le statut pronominal du complément nul; voir Zribi-Hertz (30a) et (31a), cité en (6).

- (6) a. *Cette valise, j'ai conçu l'hypothèse que Marie pourrait voyager avec.*
 b. *Cette valise, j'aimerais bien savoir qui pourrait voyager avec.*

Dans une étude subséquente, Authier (2016) fournit encore d'autres arguments en faveur de cette analyse en étalant une série éclairante de tests sémantico-syntaxiques qui montrent que l'objet implicite de la PO ne fonctionne pas comme l'objet notionnel des verbes employés intransitivement; par exemple, *Véronique mange*: $\exists x$ mange (v, x). Authier démontre en détail que l'objet nul de la PO

2. Cette phrase n'est légitime que dans son interprétation focalisée contrastive, celle où l'argument disloqué présente de nouvelles informations: *CETTE VALISE, j'ai achetée l'année dernière (non pas celle-là)*; Rizzi (1997), mais voir Fonagy (1985) pour des exceptions. Seule l'interprétation topicalisée nous concerne dans cette étude.

3. Certaines variétés de l'Amérique du Nord (voir King et Roberge 1990; Roberge 1998) admettent les prépositions esseulées, comparables à celles de l'anglais, dans les interrogatives (i) et dans les phrases pseudo-passives (ii), discutées dans Roberge et Rosen (1999).

(i) *Qui as-tu fait ce gâteau pour?*

(ii) *Jean a été voté contre.*

En revanche, l'objet de la préposition dans les propositions relatives, comme celle en (iii), ne se comporte pas comme les équivalents anglais (iv) malgré la similarité superficielle.

(iii) *C'est la personne que j'ai du trouble avec.*

(iv) *This is the person who I am having trouble with.*

Bouchard (1982) et Vinet (1984) montrent que les relatives en français québécois comprennent un pronom nul résomptif et ne se construisent pas à partir d'une stratégie du déplacement-QU. Le fait que les contraintes de sous-jacence ne s'y appliquent pas soutient cette analyse.

(v) *La fille que je connais très bien le gars qui sort avec.*

(Vinet 1984)

fonctionne facilement comme élément déictique, comme anaphore discursive, et comme variable bornée de la même façon qu'un pronom et contrairement à l'objet nul notionnel.

À la lumière de ces faits, on conclut que la préposition orpheline en (1a), parmi d'autres, comprend un complément pronominal nul. Il ne s'agit ni d'une trace/copie de l'argument, ni d'une fonction absolue de la préposition dont le complément aurait une interprétation existentielle⁴.

2.2. Les propriétés sémantiques de l'argument implicite

Zribi-Hertz (1984) énonce que l'argument de la préposition orpheline, un pronom nul, est foncièrement de caractère non-humain en s'appuyant sur les phrases opposées comme en (7) et (8); voir ses exemples (52-53). Ces contrastes suggèrent que les traits [+humain] et [-humain] apparaissent en distribution complémentaire; lorsque le complément pronominal est ouvertement exprimé, le trait [+humain] s'impose; lorsque le complément pronominal est nul, l'interprétation [-humain] prime⁵.

- (7) a. *Marie, j'étais venu avec elle.*
 b. ? *Marie, j'étais venu avec pro.*
- (8) a. ? *Cette valise, j'étais venu avec elle.*
 b. *Cette valise, j'étais venu avec pro.*

Du point de vue paradigmatique alors, le *pro* des PO compléterait le paradigme des pronoms forts en français. Déjà reconnu dans la littérature, les pronoms forts – *elle, elles, lui, eux*, etc. – suscitent une interprétation humaine. Vu le manque de pronom neutre fort non-humain en français, l'équivalent de *it* en anglais, Zribi-Hertz suggère que la langue a donc recours au pronom nul dans certains contextes. Le fait qu'une corrélation inverse semble exister en espagnol et en portugais brésilien entre l'existence de pronoms forts, qui ne sont pas spécifiés pour le trait humain, et l'absence de PO soutient cette conclusion, mais voir Tuller (1991) sur les faits en hausa.

Quant à la référence, Authier (2016) précise que l'objet nul des PO présente les propriétés semblables aux pronoms définis; par exemple, l'objet implicite admet à la fois une identité stricte et lâche; voir son exemple (28), cité ci-dessous en (9).

- (9) *Sylvie aime mettre de la confiture sur ses tartines et Sophie aime mettre de la confiture dessus Ø aussi.*
 Ø = les tartines de Sylvie ou les tartines de Sophie

Dans certains cas, pourtant, l'objet nul de la préposition orpheline a une interprétation non-référentielle/générique. Dans l'exemple (10a), l'objet implicite de *dedans* ne réfère pas à un lieu particulier mais plutôt à tout espace intérieur. Cet emploi contraste avec (10b) dont l'objet de la préposition est

4. Mais voir Jones (1996), Porquier (2001), Riegel et al. (2008).

5. Au mieux, il paraît que la généralisation de Zribi-Hertz est une forte tendance. Poplack et al. (2012) soulèvent des contre-exemples, et un. e évaluateur. trice anonyme fournit les contre-exemples suivants, trouvés sur l'internet, allant dans les deux sens:

(i) *Les femmes, on vit tellement mieux avec!*

(ii) *Il est tellement con, mon patron, que je vais finir par me fâcher avec.*

(iii) *Ils sont super ces pneus neige. Je sais que je peux toujours compter sur eux quand les routes du Larzac sont verglacées.*

référentiel (*la boîte*). De même, sans antécédent, l'interprétation de (10 c) n'est pas référentiel non plus, un emploi provenant d'un corpus français canadien mais courant même au Moyen Âge.

- (10) a. *Quand il pleut, les chats préfèrent être dedans.* Authier (2016, ex. 55)
 b. *Elle voit la boîte et saute dedans.*
 c. *Moi avec.* = 'Moi aussi' Poplack et al. (2012)

Authier soumet que l'emploi de *dedans* en (10a) n'aurait pas de complément projeté dans la syntaxe, conformément à son analyse du verbe *manger* quand ce dernier s'emploie intransitivement ; voir la discussion précédente dans la section 2.1. Selon cet auteur, la préposition *dedans* en (10a) différerait donc lexicalement de l'occurrence de *dedans* en (10b). En revanche, Roberge (2012) part de la supposition que toute préposition, comme tout verbe, sélectionne un complément syntaxique. Pour lui, les deux emplois de la préposition *dedans* seraient deux réalisations du même item lexical. La différence entre l'interprétation non-référentielle d'un côté et référentielle et définie de l'autre se trouverait dans l'interaction de l'objet nul, *pro*, et la périphérie gauche, abordée dans la section suivante⁶.

2.3. La légitimation et l'interprétation du complément nul

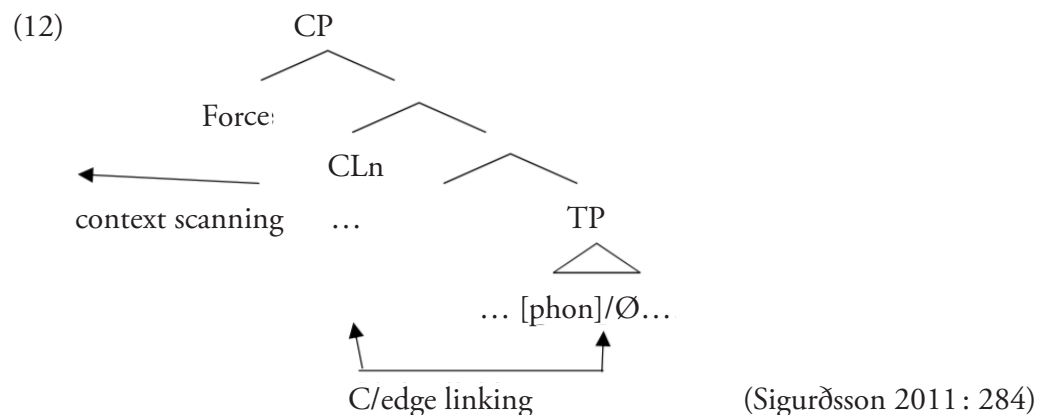
Afin d'intégrer la légitimation et l'interprétation du complément nul des prépositions orphelines dans la discussion générale des objets nuls, Roberge (2012) fait remarquer que les deux interprétations possibles de l'argument nul, référentielle et définie d'une part (1, 9, 10b), non-référentielle d'autre part (10a, c), correspondent aux interprétations – beaucoup plus étudiées – de l'objet nul des verbes transitifs⁷. Par exemple, l'objet nul du verbe *lire* permet trois interprétations ; la première est celle d'un objet référentiel récupéré via l'objet clitique (11a). En (11b), l'objet nul a une interprétation générique/indéfinie non-référentielle dont la contribution sémantique est celle de la quantification existentielle : *Les enfants lisent* : $\exists x$ lire (e, x). Finalement, dans certains contextes discursifs (peu communs mais toujours possibles), une interprétation référentielle définie est possible par le biais de l'inférence pragmatique. Il est question ici de l'élimination du clitique objet – *clitic drop* ; voir Cummins et Roberge (2005) et leur exemple (31b) cité ci-dessous en (11c).

- (11) a. *Mon dernier article, tu l'as lu ___ ?*
 b. *Les enfants aujourd'hui ne lisent pas ___ beaucoup.*
 c. *Tu as lu les pages ?* Tu m'as dit que tu avais lu ___.

Adoptant les mécanismes théoriques discutés dans Sigurðsson (2011), l'interprétation définie d'un argument – soit phonologiquement exprimé, soit nul – doit découler d'un lien entre l'argument et un constituant dans le domaine local du C. Tandis que le lien entre l'argument et le CP est formel, la référence définie s'établit au moyen de la pragmatique : *context scanning*.

6. Par ailleurs, l'approche de Roberge (2012) pourrait résoudre des problèmes soulevés dans l'étude de Tuller (1991) suivi par Olivier (2007).

7. Roberge suit une longue tradition qui suggère une approche uniforme au complément verbal et à celui de la préposition, proposée par Jespersen (1924), par bien d'autres depuis, et présentée en particulier dans Authier (2016), cité plus haut, et dans Méliès (2003).



Par exemple, l'interprétation définie du complément non-exprimé en (11a) découlerait du fait qu'il existe un accord formel entre le pronom nul, le clitique objet, et une tête fonctionnelle dans le domaine du CP. Ce dernier, à son tour, associe les traits encodés dans le clitique à un référent défini approprié dans le contexte. Roberge explique que l'absence de relation formelle entre l'argument nul et le domaine du CP résulte en une interprétation générique/non-référentielle du *pro*, comme en (11b). L'objet nul du verbe en (11c) aurait le même statut que celui en (11b) sauf que le contexte admet la possibilité – pourtant instable – d'une interprétation anaphorique définie (*les pages*)⁸.

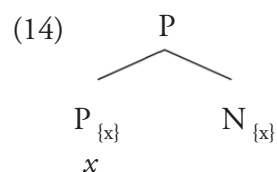
L'approche de Sigurðsson souligne l'importance du lien formel entre l'argument et le domaine du CP ainsi que l'interaction entre le CP et le composant pragmatique. Elle procède donc sans trop tarder sur ce qui permet qu'un argument soit nul ; pour ce dernier point, on s'appuie plutôt sur l'étude de Cummins et Roberge (2005). Cette étude soutient que tout verbe projette un complément. Suivant la discussion influente des verbes dénominaux inergatifs de Hale et Keyser (2002, ch. 3), pour lesquels la relation entre le verbe et son complément est celle de la légitimation classificatoire (voir ex. 13a), les auteurs appliquent ce type de relation à tout verbe, illustré avec le verbe *lire* en (13b).



Ce qui permet la réalisation nulle d'un argument verbal serait justement le sémantisme de la tête verbale.

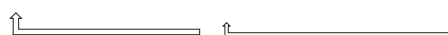
Pour revenir à la question des PO, Roberge (2012) applique alors cette même analyse aux prépositions ; voir son exemple (6), cité en (14).

8. Cummins et Roberge (2005) proposent que la variation linguistique observée dans la distribution et l'interprétation des objets nuls dépend des stratégies possibles de légitimation et de récupération. Certaines langues, comme le français, le swahili et le basque, se servent principalement des mécanismes morpho-syntaxiques (les marqueurs d'accord, les topiques disloqués) pour identifier l'objet nul lorsqu'il est référentiel. En revanche, les langues à *discourse drop* extrême comme les langues chinoises ou le japonais, ne se servent pas d'identifiants morphologiques pour établir la référence des objets nuls mais plutôt des moyens pragmatiques dans le contexte discursif. Pour les langues comme l'anglais où les objets nuls sont extrêmement restreints, leur légitimation et leur identification dépendent de la richesse sémantique du verbe. Voir aussi Pérez-Leroux, Pirvulescu, et Roberge (2020).



L'interprétation définie du complément nul prépositionnel découle du même mécanisme proposé pour celui du verbe; un lien formel s'établit entre l'objet nul et le domaine du CP, illustré en (15); voir Roberge (2012, ex.2).

- (15) a. *Lui avait trouvé ce charbon-là, puis il se chauffait avec ____.*
 b. ... *charbon...* [CP... {CLn}]... [TP... avec Ø]



Le parallèle n'est pourtant pas parfait. L'interprétation de l'objet nul prépositionnel est par défaut définie tandis que l'interprétation largement favorisée de l'objet nul verbal sans clitique est existentielle; voir (11b, c). Sans clitique objet, le complément nul, indéfini et hyponyme du verbe, présente des contraintes de typicité et souligne l'activité dénoté par le verbe. Une façon d'expliquer cette différence serait de rappeler le propos de Zribi-Hertz (section 2.2): du point de vue paradigmatique, le pronom nul des PO compléterait le paradigme des pronoms forts en français. Ainsi, il porterait les traits [+défini], [-humain], à la différence du complément nul employé dans le domaine verbal qui serait faible et sous-spécifié. Cette différence est importante. Le pronom nul, argument de la préposition, n'est pas le même item lexical que le pronom nul dont dispose le domaine verbal. L'antécédent du premier se récupère via le sens de la préposition et celui du pronom fort nul. L'antécédent du complément verbal, pronom faible nul, se récupère par le biais d'un clitique objet qui en restreint l'ensemble des possibilités.

2.4. La distribution des prépositions orphelines⁹

Une classe de prépositions assez bien définie ne permet pas d'argument implicite. Voir les exemples en (33) dans Zribi-Hertz (1984) dont quelques-uns sont cités en (17)¹⁰.

- (16) *à, dans, de, dès, en, hors (de), par, parmi, sur, sous, vers, via, chez* (et les composés: *jusqu'à/en/dans, etc.*)
- (17) a. **Paris, j'adore aller à ____.*
 b. **Paris, je suis passé par ____.*
 c. **Mon pouvoir, Pierre est en ____.*

9. Voir Vagner (2008) pour un classement syntaxique des prépositions simples dont un des critères est la possibilité d'un complément nul.
 10. Mélis (2003: 20; ex. 49-53) fait remarquer quelques cas exceptionnels où *à, de, vers, et dans* s'emploient sans objet exprimé. Dans ces cas, il s'agit des usages très stylisés dont l'objet non exprimé n'est pas référentiel.

La plupart des prépositions notionnelles dont l'usage ne porte ni sur l'espace ni sur le temps et qui ont trait aux relations logiques, n'admettent pas d'argument implicite non plus: les simples (18) comme les locutions prépositives (19)¹¹.

- (18) a. *envers, hormis, malgré, outre, sauf, selon, etc.*
 b. *à cause de, afin de, de façon à, à condition de, en dépit de, etc.*
- (19) a. * *Il faut choisir la captivité; il n'y a pas d'issue **hormis** ____.*
 b. * *As-tu lu les mauvaises critiques? Nous sommes allés voir le film **en dépit (de)** ____.*

En outre, les prépositions déverbales, issues de participes, n'admettent pas d'argument implicite.

- (20) *attendu, concernant, durant, excepté, moyennant, pendant, suivant, touchant, vu*
- (21) a. * *Cette affaire, je n'ai reçu aucune information **concernant** ____.*
 b. * *C'est l'heure du repas. Je te raconterai l'histoire **pendant** ____.*

Le reste des prépositions françaises, les simples (22) comme les locutions (23), admet un argument implicite.

- (22) *après, avec, contre, depuis, entre, pour, près, sans*
- (23) *en arrière de, autour de, (en) avant (de), en bas de, à côté de, (au/en) dedans (de), (en) dehors (de), depuis, (par) derrière, (au/par/en) dessous (de), (au/par/en) dessus (de), (au/par) devant, à droite/ gauche (de), en face (de), en haut (de), au/le long (de), au/à travers (de), en tête (de), etc.*

Cependant, les simples se distinguent des locutions en ce sens que l'objet nul des prépositions simples semble être restreint à des contextes/sens extrêmement spécifiques tandis que les locutions ne présentent pas de tels contraintes. Par exemple, *avec*, dans son emploi orphelin, fonctionne facilement comme circonstanciel indiquant l'instrument ou l'accompagnement.

11. Certaines prépositions notionnelles au sens de « selon » s'emploient comme PO à argument implicite non-référentiel. L'interprétation est générique/existentielle et se récupère selon le contexte discursif: *selon/en fonction de/suivant* [les circonstances].

(i) *Il jauge la capacité d'abstraction de son interlocuteur, manifestement limitée, pour adapter sa réponse **en fonction**, sans quoi ils vont tourner en rond pendant des heures.*

Binet, Laurent. *La Septième fonction du langage*. Paris: Grasset (p. 45).

(ii) *Aujourd'hui on me dit femme. On me dit noire. On me dit femme noire. On dit que j'ai les cheveux crépus. Ou qu'ils sont naturels. C'est **selon**.*

(8 mars, 2020: <http://www.loeildolivier.fr/2020/03/cest-selon-astrid-bayiha/>)

(iii) *Mes noces à moi, je les fais à la nuit; d'autres fois, je les fais à l'heure; c'est **suivant**.*

(*Pêcheurs d'Islande*, Pierre Loti)

Je tiens à remercier un.e évaluateur.rice anonyme qui m'a signalé (ii) et (iii).

- (24) a. *Cette valise, je voyage toujours **avec** ____.*
 b. *Ce couteau est trop aiguisé, je me suis coupé **avec** ____.* (Dictionnaire Acad. Fr. 9e)
 c. *Où est mon stylo ? – Je crois qu’il est parti **avec** ____.*
 d. *Le Canada ? On rivalise **avec** ____ pour attirer les travailleurs qualifiés.*

En revanche, tout autre sens n’est en général pas accepté ; lorsqu’il l’est, cela reflète une variété de langue beaucoup plus familière.

- (25) a. * *Il continue à faire de folles dépenses. Il se ruinera **avec** ____.*
 b. * *La prudence est très importante. J’agis toujours **avec** ____.*
 c. * *La Corée du Nord ? On n’a jamais été aussi proche d’une guerre **avec** ____.*

Comme première tentative de définir les contraintes sélectionnelles de la PO *avec*, on observe qu’elle favorise, voire impose, l’interprétation d’instrument ou bien d’objet d’accompagnement sur son objet nul. Ceci se révèle dans les usages suivants. Le sens de la préposition *avec* en (26a, b) devrait exprimer la simultanéité et en (26 c), une caractéristique de la chambre, mais le seul sens possible semble être l’accompagnement, ce qui donne aux phrases une interprétation assez singulière.

- (26) a. *T’as vu la pluie ? ! # C’est fou, mais elles sont parties **avec** ____ !*
 b. *Le vent est très fort. # Il est vraiment difficile de marcher **avec** ____.*
 c. *Tu as une vue sur la mer ? ! # Moi aussi, je veux une chambre **avec** ____.*

Ces exemples suggèrent que l’emploi orphelin de la préposition *avec* est contraint à un sens très particulier, et cela va de même pour d’autres PO simples. L’analyse des contraintes sur la PO *pour* s’avère plus compliquée encore. Authier démontre que cette préposition est extrêmement limitée dans son emploi orphelin de sorte qu’il met en question son statut même de PO. À cet égard, voir aussi Leeman (2001) et les remarques sur l’emploi orphelin variable de la préposition *contre*.

On remarque donc le défi de définir ce qui légitime l’objet implicite des PO simples. *Avec* présente de fortes contraintes sur son objet nul anaphorique tandis que *après* en présente très peu. Seules des études approfondies révéleront s’il existe des généralisations qui tiennent pour toutes ou bien s’il faudrait, pour chacun, définir les conditions syntaxiques/sémantiques/pragmatiques pour *pro*-sans oublier, bien entendu, qu’il existe également de la variation au niveau des idiolectes et des dialectes, et au niveau des différents registres du français. On souligne, pourtant, que si une caractéristique des prépositions simples en (22) est la variation, ce genre de variation ne caractérise pas les autres classes de prépositions ; pour ce qui est de la légitimation des objets nuls, celles-ci se comportent de façon catégorique.

Voyons maintenant ce qu’il en est du classement fonctionnel des prépositions et des PO. En s’appuyant sur la terminologie fonctionnelle, les études précédentes avancent que la plupart des PNO en (16) se regroupent sous la désignation des prépositions dites incolores (*à, de, en*), soit « vides », sinon intermédiaires ou « mixtes » (*dans, par, pour, sur, sous*), selon les quatorze critères que propose Cadiot (1997). En revanche, la très grande majorité des PO se trouvent parmi les prépositions dites colorées, caractérisées par un contenu « plein » du point de vue sémantique, en (22) et (23).

Il n’en reste pas moins que le continuum « incolore-mixte-coloré » n’est utile que pour assigner des termes à une tendance. Remarquons que les PNO en (16) semblent en couvrir toute la gamme, étant

donné que *parmi* est largement considérée comme une préposition colorée. En plus, Cadiot (1997) classifie la préposition *avec* parmi les intermédiaires, mais elle présente, sans aucun doute, toutes les propriétés d'une préposition orpheline. Quant à *chez*, Zribi-Hertz (1984) remarque que son argument porte le trait [+humain], ce qui l'exclut a priori des PO selon son analyse. En outre, la plupart des prépositions déverbiales et notionnelles n'admettent pas non plus d'argument implicite. Il n'est pas clair où se trouve ce genre de préposition sur un tel continuum¹².

En revanche, les PO en (22) et (23) constituent un ensemble sensiblement moins hétéroclite. À part la préposition *avec*, elles tombent pleinement dans le classement traditionnel des prépositions dites colorées/lexicales. La corrélation n'est donc qu'approximative entre les prépositions orphelines/non-orphelines et le regroupement des prépositions selon leur fonction et leur contenu lexical. En plus, la distribution catégorique, voire binaire ($\pm$ PO), ne peut correspondre aux regroupements non-discrets des prépositions.

Tableau 1 : L'incongruité du continuum fonctionnel des prépositions et du statut $\pm$ PO

incolores	mixtes	colorées
<i>à, de, en</i>	<i>avec, dans, par, pour, sans, sur, sous,</i>	<i>contre, parmi, vers</i>
-PO		+PO
<i>à, de, en, dans, sous, sur, par, parmi, vers, via concernant, durant, hormis, malgré, ...</i>		<i>avec, contre, pour, sans après, avant, depuis, dedans, dessus, dessous, entre, près, selon...</i>

Malgré le fait que cette distinction fonctionnelle ne prédit que très approximativement quelles prépositions permettent l'emploi orphelin et celles qui ne le permettent pas, elle est invoquée dans presque toute étude portant sur la question des PO. Essayons de cerner la distinction avec plus de précision.

3. Le SP étendu et les PO

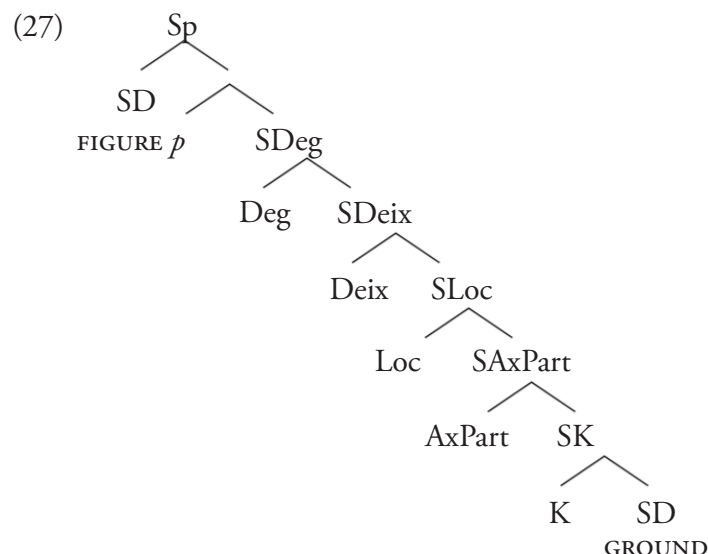
Dans cette section, nous réexaminons la distribution des PO à la lumière des théories récentes des prépositions spatiales qui exploitent à la fois l'homomorphisme morphosyntaxique et la sémantique compositionnelle pour décrire la distribution syntaxique des éléments prépositionnels, soit les *adpositions*. Je propose une distinction syntaxique tripartite, p -P-N. Les prépositions fonctionnelles par excellence (*à, de, en, par, sur...*) lexicalisent p, la tête supérieure du SP étendu. Ces éléments n'admettent pas d'argument implicite. La catégorie P (*avec, après, contre...*), commune aux prépositions lexicales simples, légitime un argument implicite mais de façon peu prévisible, tandis que les locutions prépositives, comprenant un nom de localisation interne (*à côté de, en face de, au pied de, [au] devant [de]...*), en admettent facilement¹³.

12. La présente étude porte essentiellement sur les prépositions spatio-temporelles. Les prépositions à fonction logique méritent un examen de plus près.

13. Pour un traitement de ces éléments en tant que «noms de localisation interne», voir surtout Borillo (1999) et Aurnague (1996).

3.1. Le SP étendu et les prépositions en trois temps

Suivant la tradition de Talmy (1983, 2000) et Jackendoff (1983, 1990), et puis Koopman (2000) et den Dikken (2010), Svenonius (2010) offre une analyse détaillée du SP locatif en « éclatant » la tête prépositionnelle en plusieurs composants distincts si bien que le contenu lexical d'une préposition locative est réparti sur une série de têtes fonctionnelles. Il propose le schéma syntaxique suivant où FIGURE est l'entité localisée, soit l'entité-cible, tandis que GROUND est l'entité localisatrice, soit l'entité-site¹⁴.



On adopte certains aspects de ce schéma du SP pour rendre compte des faits en français, surtout la tête *p*, qui introduit l'argument externe (le cible), et la projection *DeixP*, qui encode la deixis proximale/distale. Pourtant, notre analyse, qui souligne le parallélisme avec les verbes, nous mène à ne pas suivre l'idée que les prépositions font partie de l'extension fonctionnelle des éléments nominaux. À cet égard, je suis l'analyse de Matushansky et Zwarts (2019) selon laquelle l'élément central à la composition des locutions prépositives (*en face de*, à *côté de*, au *pied de* etc.), n'est pas un simple élément fonctionnel (*AxPart*) dans le domaine du SP, mais plutôt un élément nominal faible (i.e., faiblement référentiel, donc un *SD*). De tels éléments désignent un type de région spatiale (*la face*, *le côté*, *le pied*, *la tête*, *le derrière*, *le devant*, *le dessus*, etc.) et sont clairement reliés aux emplois définis du même nom sur le plan morphosyntaxique et sémantique (28).

- (28) a. Au pied du lit
b. Le pied de Jean.

Par exemple, des nominaux faibles s'emploient dans les contextes où il n'y a pas de référent unique et identifiable et peuvent désigner des situations communes ou stéréotypées (29), tout comme les expressions axiales, illustrées en (30).

- (29) a. Les gamins vont au lycée/lit.
b. Ils travaillent dans l'immobilier.

14. Svenonius propose également deux projections qui dominent *PlaceP* et qui dénotent la transition: *PathP* (but, source, route) et *DirectionP*, mais ces projections portent peu sur le SP proprement dit en français moderne.

- (30) a. *Les chiens de garde se couchent au pied du lit.*
 b. *On descend à Châtelet en tête de train.*

De la même manière, les expressions axiales (31b), comme les nominaux faibles (31a), demeurent neutres pour ce qui est du nombre.

- (31) a. *Les gamins vont {au lit/*aux lits}.*
 b. *{à coté/*à côtés} de la maison*

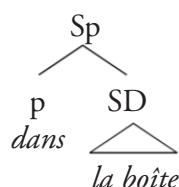
De plus, les nominaux faibles ainsi que les termes axiaux n'admettent pas la modification adjectivale¹⁵.

- (32) a. *Les gamins vont au (*petit) lit.*
 b. *à côté (*ombré) de la maison*

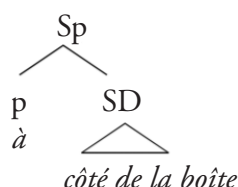
La présence ou absence du déterminant (*au pied* vs *à côté*), ne prédit pas l'interprétation faible du nom et semble être plutôt un accident historique. En revanche, l'emploi au pluriel et la modification indiqueraient l'emploi plein du nom¹⁶. Ainsi, *côté* dans *aux/des deux côtés de la maison* n'est pas un nominal faible dans ce contexte (et donc pas une expression axiale non plus), mais un nominal plein.

Le schéma de base du SP éclaté permet donc les formalisations simplifiées suivantes. Le SP le plus simple serait le Sp et son complément, en (33a)¹⁷. Les locutions prépositives projettent la structure en (33b)¹⁸, tandis que les SP comprenant les prépositions simples mais riches en contenu sémantique auraient une projection lexicale PP, dominé par le composant Sp (33c).

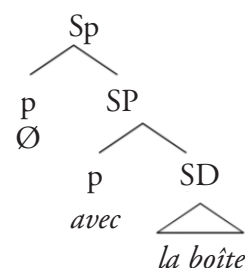
- (33) a. *dans la boîte*



- b. *à côté de la boîte*



- c. *avec la boîte*



15. Voir Matushansky et Zwarts (2019) pour d'autres parallèles (la présence du cas, le choix idiosyncratique de l'article, l'accord en genre, etc.) et Terzi (2010) pour d'autres arguments, basé surtout sur le grec, pour la présence d'un élément nominal dans les expressions spatiales. Real-Puigdollers (2019) avance la même hypothèse pour les termes axiaux en catalan dont la plupart des arguments s'appliquent au français.
16. L'emploi au pluriel ne prédit pas, bien entendu, l'interprétation faible du nom quand le nom existe uniquement au pluriel, par ex. : *les alentours/*l'alentour*.
17. p empilé: dans certains cas, la catégorie p se sélectionne; l'interprétation des combinaisons suivantes est compositionnelle.
- (i) *Il voyageait **de par** le monde.*
- (ii) *passer **par** en-dessous*
- (iii) *Ce sera fait **pour dans** trois jours*
18. Voir Roy (2006) et Roy et Svenonius (2009) pour un traitement semblable des locutions prépositives en français, mais sous l'angle du SAxPart. Voir également Watson (1998).

Un sous-ensemble de prépositions simples lexicalisent *p*, celles qui dénotent les relations topologiques basiques telles que l'inclusion (*dans*, *en*), le contact/le support (*sur*), et la localisation (*à*), ainsi que l'axe vertical projectif vers le bas (*sous*), le point sur un parcours (*via*, *par*), le point d'origine (*de*, *dès*), et l'interpolation (*parmi*)¹⁹. Certains de ces éléments (*à*, *de*, *par*, *en*), incluant les réalisations nulles, introduisent les locutions prépositives, et donc dominant le terme axial (33b). La structure complexe en (33c) est moins évidente. Selon cette analyse, *p* serait d'habitude nul. Il existe pourtant des cas où *p* est ouvertement exprimé.

- (34) a. *Cette aile date d'avant la transformation du prieuré en ferme.* (Mélis 2003 : 16, ex.34)
 b. *Il téléphonera dès après le repas* (Mélis 2003 : 35, ex.119)
 c. *séparer l'ivraie d'avec le bon grain*

Pour ce qui est des prépositions simples qui n'ont pas de contrepartie nominale comme *après*, *avec*, *chez*, *contre*, *entre*, *pour*, *près*, *sans*, etc., on avance ici qu'elles sont plus riches en contenu sémantique que les prépositions simples de la catégorie *p*. Mais en quoi consiste cette richesse sémantique? En quoi, par exemple, une préposition fonctionnelle comme *dans* est-elle moins riche en contenu sémantique qu'une préposition lexicale comme *avec*? Pour tenter de répondre à cette question, on revient à la discussion de Authier (2016 : 251-259) portant sur la distinction entre *dans* et *dedans* basée sur les observations de Vandeloise (1995, 2008). Vandeloise observe que *dans* dénote la notion d'inclusion au sens large, à savoir que son complément réfère à toute entité capable d'inclure, ou mieux encore, d'établir une «zone d'influence» qui affecte une autre entité (c.-à-d., l'entité-cible/Figure). Ainsi, le complément de *dans* peut référer soit à une entité spatiale dont les limites ne sont pas nettes (35a, b), soit à une entité matérielle (35c) dont les bornes confinent d'une manière spécifique.

- (35) a. *L'avion est dans le ciel.*
 b. *L'homme est dans la foule.*
 c. *La lettre est dans son enveloppe.*

L'objet implicite de l'expression axial *dedans*, par contre, est restreint aux référents matériels capable de confiner au sens concrète; voir Authier (2016, ex. 48, 49).

- (36) a. **Le ciel, les oiseaux volaient dedans.*
 b. **? La foule, un homme a crié dedans.*
 c. *Cette eau, il y a du chlore dedans.*

19. J'adopte une description des éléments *p* sous l'angle géométrique du sémantisme locatif (Herskovits 1986, Talmy 2000, Zwarts 2010, Zwarts et Winter 2000, entre autres) pour assurer une certaine cohérence, mais une meilleure prise en compte des prépositions spatiales requiert l'intégration d'une approche fonctionnelle (Zwarts 2017, Aurnague et Vieu 1993, 2013). Voir, entre autres, Vandeloise (1991) pour *à*, *en*, *dans*, *sur*, *sous*; Vaguer (2006) et Fagard (2009) pour des analyses de *vers*; Hamma (2006) pour *par*, Vigier (2013) pour *en*; Zaring (1991) pour *à* et *de*. Le statut syntaxique de *à* et de *de* est souvent mis en question vu leur fonction de marqueur de cas. Pour les emplois examinés dans cette étude, je les considère comme appartenant à la catégorie prépositionnelle.

Ces paradigmes captent le fait que le sens de *dans* serait sous-spécifié tandis que celui de *dedans* est plus riche et par conséquent, la sélection sémantique du complément plus restreinte. Je propose plus loin que c'est justement ce contenu lexical riche qui légitime l'objet implicite soit l'entité-site de la PO.

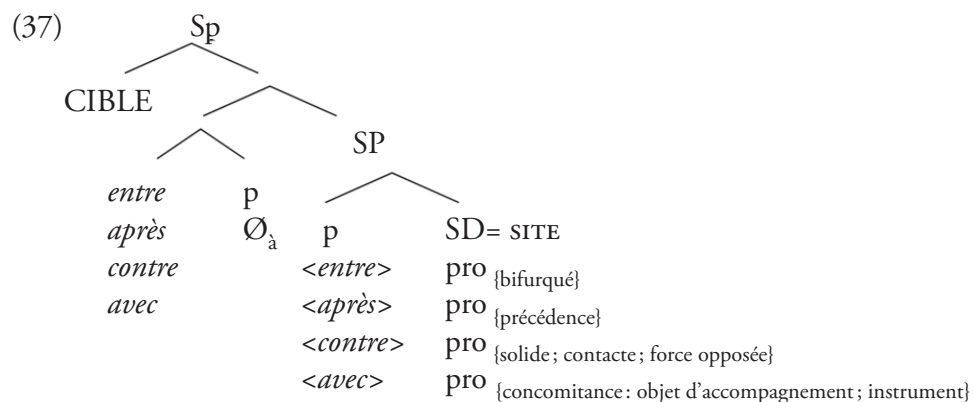
Revenons alors à la question posée plus haut. Une préposition fonctionnelle comme *dans*, dont le contenu lexical est sous spécifié, dénote une relation topologique basique. En revanche, une préposition lexicale comme *avec* combine le sens d'une relation topologique de base, c'est-à-dire la localisation toute simple, avec le sens de la concomitance. C'est donc ce dernier composant de son contenu lexical qui admet le complément nul, et plus spécifiquement encore, il est question de la sélection sémantique qui précise l'accompagnement matériel (voir la discussion dans la section 2.4).

Pour cerner cette classe de prépositions lexicales, il conviendrait alors de postuler une tête lexicale qui, à la différence de *p*, désigne une relation spécifique entre la cible et le site: l'ordre séquentiel (la précedence, la subséquence), la concomitance, l'opposition, la bifurcation, la proximité, etc. Je postule donc une tête, P, dominée par le composant Sp en (33c), captant une relation similaire dans le domaine verbal entre *v* et *V*²⁰.

Bref, la présente section a proposé une analyse du syntagme prépositionnel selon laquelle il existe au moins trois types de prépositions: les prépositions fonctionnelles (*p*), celles qui sont plus riches en contenu sémantique (*p-P*) et les locutions prépositives composées de *p* et d'un nom faible (*p-SD*). Examinons maintenant si cette classification éluciderait la légitimation des objets nuls dans les constructions à préposition orpheline.

3.2. Les prépositions orphelines

L'analyse la plus parcimonieuse poserait une analyse syntaxique qui ne diverge pas des précédentes en 3.1; c'est seulement que l'entité site, comme pronom nul, n'aurait pas de forme phonologique. Adoptant l'approche de la légitimation des objets nuls proposée dans Roberge (2012), le pronom nul en (37), portant déjà les traits [+défini] [-humain], serait suffisamment identifié par la tête qui le sélectionne. Le sémantisme des éléments de la catégorie P implique des propriétés spécifiques de l'entité-site—sa forme, sa position relative, sa fonction, etc. — et donc légitime l'emploi orphelin.



20. Un.e évaluateur.trice remarque que rien d'ordre structural ne paraît écarter la possibilité non-attestée d'une locution prépositive introduite par un élément P (i.e. **avec/*contre/*vers côté de la maison*). On présuppose donc une contrainte imposée par le terme axial.

Ainsi, la référence définie s'établit via un lien formel entre *pro* et un composant dans le SC. Une interprétation existentielle est obtenue quand ce lien ne s'établit pas.

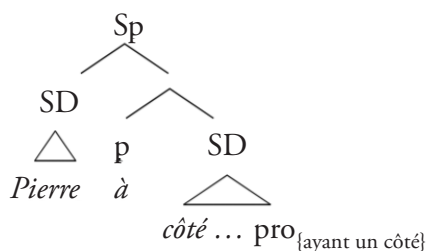
La discussion dans la section précédente démontre que l'objet nul des prépositions lexicales (de la catégorie P) est pourtant admis de façon peu catégorique et la variation se trouve entre idiolectes, sociolectes, dialectes. Sur le plan diachronique, on observe des changements de catégorie qui entraînent des changements dans la légitimation des objets nuls. Par exemple, *parmi* s'emploie très souvent comme PO en ancien français, illustré en (38), dont les exemples sont agrammaticaux en français moderne.

- (38) a. *La chité de Nantes est grande, et la riviére de Loire qui court **parmi**, moult large.*
 [La cité de Nantes]_i est grande, et la rivière de Loire qui court parmi *pro*_i, très large.
 (Froissart, *Chroniques* D, 495)
- b. *Et que mon cuer **parmy** ne creve.*
 Et que mon cœur parmi [cette situation difficile] ne crève.
 (*Miracle de l'Enfant Ressucité*, 60)

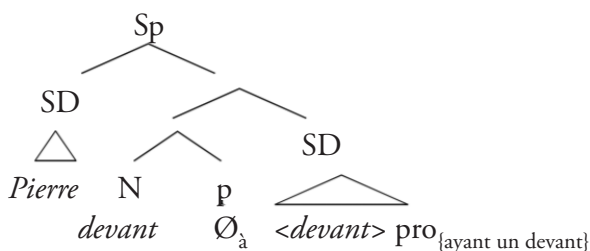
Le morphème *mi* est toujours nominal à cette époque de la langue (p. ex., *au mi de la place*), et son sens bien évident dans les exemples ci-dessus. Comme le cas génitif ne paraît pas dans la locution prépositive (**parmi de*), on supposerait que *mi* s'incorpore dans *p* à cette époque et que c'est *p* qui légitime le complément; l'ancien emploi orphelin de *parmi* aurait une structure semblable à celle en (39b)²¹. Plus récemment, la perte de l'emploi nominal de *mi* aurait entraîné la réanalyse de *parmi* comme monomorphème de la catégorie *p* (ou bien P pour certains locuteurs qui l'admettent comme PO).

Pour toute expression prépositionnelle à base nominale, le terme axial implique certaines propriétés du site logique grâce à la relation explicitement métonymique qui tient entre les deux. La dérivation de *à côté* et *devant* en tant que PO se trouve ci-dessous²². On note que les formes en *de-* (*dedans*, *dessus*, *dessous*, *dehors*) sont traitées comme étant monomorphémiques, contrairement à Starke (1993), par exemple, et l'analyse des formes en *de-* en espagnol, abordées dans Fábregas (2007). Rainsford (2019a, b) démontre que les formes françaises en *de-* sont déjà nominales à l'époque médiévale.

- (39) a. *La Sainte-Chapelle ?*
Pierre est passé à côté.



- b. *La Sainte-Chapelle ?*
Pierre est passé devant.



21. On atteste également les locutions semblables du genre *en mi la place*, sans marqueur génitif.

22. Je m'appuie sur l'analyse de Real-Puigdollers (2019) selon laquelle certains éléments nominaux (i.e., *devant*, *derrière*, *arrière*, *avant*) s'incorporent à *p* nul et que c'est donc *p* qui assigne le cas accusatif à l'entité site. La section 3.2.1 porte sur l'assignation de cas génitif.

Examinons maintenant le marqueur génitif *de*, qui s'efface lorsque les locutions prépositives s'emploient dans le contexte d'un argument implicite. L'effacement est préoccupant pour les approches qui reconnaissent la présence syntaxique d'un argument nul; voir Zribi-Hertz (1984: 11, ex. 35).

- (40) a. *Des enfants couraient autour **de** la pelouse.*
 b. **La pelouse, des enfants couraient autour **de**.*
 c. *La pelouse, des enfants couraient autour.*

Si on part du principe qu'une caractéristique fondamentale du pronom est qu'il est porteur du cas quelle que soit sa forme phonologique, il serait alors raisonnable de proposer deux allomorphes du marqueur génitif prépositionnel: *de* lorsque l'élément nominal est suivi d'un complément ayant du contenu phonologique et $\emptyset$ lorsque son complément n'a pas de contenu phonologique, étant donné le statut de clitique de *de*²³.

- (41) *Elle a posé le livre à côté {**de** la boîte/ $\emptyset$ pro}.*

Dans son ensemble, cette approche nous permet donc d'attribuer une analyse uniforme à toute occurrence d'une locution prépositive. Considérons *en avant de* comme cas de figure: la locution *en avant* avec son objet légitimé par *de* en (42a); la locution *en avant* ayant un objet nul référentiel en (42b); la locution n'ayant pas de complément référentiel en (42c); l'élément prépositionnel *en* étant nul en (42 d) et l'objet recevant son cas de *p*; et finalement en (42e), ce n'est que l'élément nominal qui a une forme phonologique; les autres éléments de la locution sont nuls.

- (42) a. *qu'ils ont établi **en avant des** ponts de Kehl*²⁴ [Sp en [SD avant [des ponts de Kehl]]]
 b. *L'ordonnateur nous donna nos places.*
*Le curé marchait **en avant**, puis la voiture.*²⁵ [Sp en [SD avant [$\emptyset_{de}$ pro_{la cortège}]]]
 c. *Faire un pas, pousser, regarder **en avant*** [Sp en [SD avant [$\emptyset_{de}$ pro]]]
 d. *La maison située juste **avant** le bois* [Sp avant $\emptyset_{en}$ [SD <avant> [le bois]]]
 e. *La maison située juste **avant*** [Sp avant $\emptyset_{en}$ [SD <avant> [pro_{le bois}]]]

Une telle approche nous permet également d'offrir une analyse cohérente des locutions dont la forme nominale simple s'emploie uniquement comme PO tandis que l'expression complexe avec ce même nom légitime un complément ouvert ou nul.

- (43) *La fourmi est dessus/dessous/dedans/dehors {***de** la boîte/ $\emptyset$ }*

- (44) a. *au-dessus {**de** la cheminée/ $\emptyset$ }*
 b. *au/par/en dessous {**du** lit/ $\emptyset$ }*

23. Cette analyse pourrait s'appliquer également aux constructions partitives et locatives.

(i) *J'ai vu certains de mes amis.* → *J'en ai vu certains* [$\emptyset_{de}$ pro]

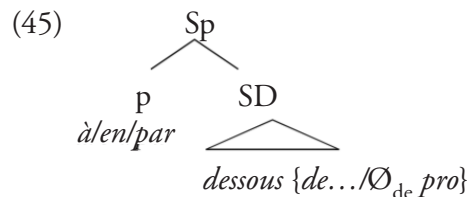
(ii) *Je viens du château.* → *J'en viens* [$\emptyset_{de}$ pro]

24. De Gaulle, *Mémoires de guerre*, 1959, p. 137; cité dans le *TLFi*; avant (3), A, 2, 10.

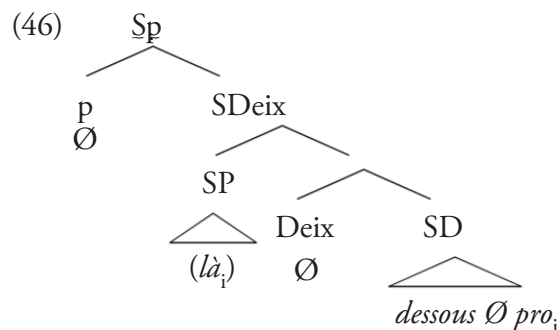
25. Camus, *L'Étranger*, 1942, p. 1133; cité dans le *TLFi*; avant (3), A, 2, 11

- c. *au-dedans* {de la boîte/Ø}
 d. *en dehors* {de la maison/Ø}

Les expressions complexes auraient une dérivation relativement évidente comme celle en (45).



Quant aux nominaux simples (*dessus*, *dedans*, *dessous*, *dehors*), un traitement selon lequel un clitique déictique (*là-/ci-*) est toujours présent (sans ou avec contenu phonologique) semble rendre compte de l'exclusion à la fois du complément ouvert et du *p* ouvert dans les contextes où l'objet implicite est défini ; voir Authier (2016) pour une discussion du clitique *là*. Ces mots, qui sont très souvent traités d'adverbe auraient, en fait, la même structure de base que les expressions complexes.



Cette analyse exclut, bien entendu, l'approche généralement admise aux formes absolues selon lesquelles elles seraient les allomorphes intransitifs de leur contrepartie transitive *dans*, *sur*, *sous*. Bien que les paires *dedans/dans*, *dessus/sur*, *dessous/sous* semblent apparaître en distribution complémentaire, un examen de près démontre le contraire. Les formes absolues présentent une distribution nominale et admettent la cliticisation *là-/ci-* tandis que les formes dites simples se comportent comme prépositions canoniques et n'admettent pas la proclise de *là-/ci-*. En outre, Authier soulève que les sens possibles du complément de *dedans* ne désigne qu'une sous-partie de ceux de *dans*. Ces mots ne présentent donc pas la même sélection sémantique et ne peuvent alors être allomorphes.

3.3. Les prépositions non-orphelines

Toute préposition analysée comme étant de la catégorie *p* n'admet pas de pronom nul comme complément. Il s'agit des prépositions les plus fonctionnelles des trois catégories explorées dans la présente étude, et une analyse dans la lignée de celle de Roberge (2012) rendrait compte de cette classe. Suivant le raisonnement de Hale et Keyser (2002) dans le domaine de la complémentation verbale, les verbes dits légers comme *faire* ou *mettre* ne légitiment pas l'objet nul, faute de contenu sémantique suffisant pour l'identifier.

- (47) a. **Marie a fait.*
 b. **Marie a mis.*

De la même manière, Roberge propose que les prépositions dites « faibles » (il donne *à* et *de* comme exemples), tout comme les verbes légers, n'ont pas suffisamment de contenu lexical pour identifier et donc légitimer un objet nul. La présente analyse précise justement que cette classe de prépositions faibles comprend toute préposition de la catégorie *p*²⁶.

- (48) a. **Marie reste à/sur/sous/dans/en.*
 b. **Jean va vers/par.*

En revanche, les verbes inergatifs, principalement dénominaux, légitiment leur objet (nul ou interne) par l'identification hyponymique (49a). La légitimation de l'objet nul ou l'objet interne revient donc à la sélection sémantique, que Cummins et Roberge (2005) étendent à tout phénomène d'objet nul ou interne (49b-c; voir leur exemple 26).

- (49) a. *rêver* ($\emptyset_{\{\text{rêve}\}}$ /un beau rêve)
 b. *dormir* ($\emptyset_{\{\text{« dormable »}\}}$ /un bon somme/sa vie)
 c. *manger* ($\emptyset_{\{\text{mangeable}\}}$ /une pomme/des claques)

De même pour les PO, le contenu lexical nécessaire pour légitimer un complément nul provient de la tête régissante, soit du nominal faible (50a) soit de la préposition à catégorie P (50b), qui, tous les deux, impliquent certaines propriétés physiques ou fonctionnelles du site.

- (50) a. *Je me suis garé à côté* *pro* _{localisation+ayant un côté}
 b. *J'adore voyager avec* *pro* _{localisation+concomitance/instrument}

4. Conclusion

On arrive donc à une reformulation de l'observation générale que les prépositions plus riches en contenu lexical ou bien « colorées » admettent l'emploi orphelin tandis que celles qui n'encodent que les relations grammaticales, soit les « incolores », ne l'admettent pas. La présente analyse identifie trois catégories distinctes de prépositions qui cadrent avec la possibilité/l'impossibilité de l'emploi orphelin²⁷.

– **PO**: Les prépositions de la catégorie *p*, les prépositions légères par excellence. Ces éléments lexicaux sont caractérisés par leur sémantisme sous-spécifié, qui ne légitime pas un complément nul tout

26. Il est vrai que le statut phonologique de certaines prépositions de la catégorie *p* (celles qui n'ont pas de statut phonologique de mot) pourrait expliquer pourquoi elles n'admettent pas de complément nul; *pro* n'a pas le contenu phonétique pour soutenir le clitique prépositionnel (voir Rizzi 2000: 73). On s'y attend en fait pour les éléments fonctionnels. Cependant, un argument fondé seulement sur la forme phonologique ne rendrait pas compte de tous les éléments de cette classe. Un.e évaluateur.trice anonyme observe que comme les verbes légers admettent un argument nul dont la référence est identifiée par un clitique (*Marie a fait les lits* → *Marie les a faits*), on se demande ce qui empêche les prépositions légères de légitimer le pronom nul fort. À part les contraintes phonologiques, il semble que les traits que porte le pronom fort nul [+défini] [-humain] ne sont pas suffisants pour identifier le référent, à l'encontre du pronom clitique.

27. Sauf *chez*, qui est exclu des PO a priori en raison du trait [+humain] de son complément.

comme les verbes légers. Pour certains éléments *p*, une contrainte phonologique exclut également la possibilité d'un argument nul, mais elle ne rendrait pas compte de toutes les données.

+PO : les prépositions de la catégorie P, catégorie lexicale. Le sémantisme de ces éléments est suffisamment riche pour légitimer *pro* [-humain]. Seulement certains composants du sens de la préposition légitiment l'objet nul et de façon, paraît-il, idiosyncratique, rappelant les propriétés sélectionnelles d'autres têtes lexicales comme V.

+PO* : les locutions prépositives à base nominale faible (y compris les emplois absolus de *dedans*, *dessous*, *dessus*). Il ne s'agit pas, en fait, des PO proprement dites. Le complément syntaxique de la tête prépositionnelle *p* est un élément nominal faible – un terme axial –, ouvertement exprimé. Dans ces constructions, l'argument nul est en fait un SD enchâssé, le complément d'un nom.

On adopte une approche des prépositions françaises selon laquelle elles sont foncièrement transitives suivant Roberge (2012) et selon laquelle leur syntaxe et la légitimation du complément (nul ou ouvert) sont alignées avec le domaine verbal. L'analyse est conforme à certaines propriétés du SP étendu, une formalisation puissante qui exige un lien étroit entre la sémantique et la syntaxe et qui permet l'analyse unifiée des emplois divers d'une même forme.

Cette esquisse invite, bien évidemment, des études plus approfondies. Quant aux prépositions orphelines, la question de la variation parmi les langues romanes s'y impose naturellement. Il semble que le point de variation principal se situe dans l'inventaire des prépositions lexicales et la possibilité de paraître avec un argument nul. Le français se distingue de l'espagnol, par exemple, en permettant aux prépositions lexicales de paraître avec un argument nul. Par contre, cette variété ibéro-romane permet facilement un argument nul anaphorique avec les locutions prépositives, tout comme le français. Suivant Zribi-Hertz, le premier point s'expliquerait par les différences paradigmatiques dans les pronoms forts. Le second point, qui porte sur les locutions prépositives, découlerait de la présente analyse qui pose que l'argument nul est en fait complément d'un terme axial. Les propriétés de ce pronom nul sont clairement différentes, possiblement communes au domaine verbal.

Une autre piste à explorer serait de comparer les faits français aux occurrences de l'argument nul prépositionnel en anglais. Par exemple, Svenonius (2010) pose une analyse syntaxique des P projectives (e.g., *above*, *inside*), qui admettent un argument nul anaphorique et peuvent apparaître avec *there*, à la différence des P bornées (e.g. *beside*, *between*) qui exigent la réalisation ouverte de l'entité-site. Son analyse ne semble pas s'appliquer facilement aux prépositions françaises dont la légitimation de l'argument nul est régi par des facteurs différents.

Références bibliographiques

- Aurnague, M. 1996. « Les noms de localisation interne : tentative de caractérisation sémantique à partir de données du basque et du français ». *Cahiers de lexicologie* (CNRS) : 159-192.
- Aurnague, M. et L. Vieu. 1993. "A three-level approach to the semantics of space". Dans C. Zelinsky-Wibbelt (dir.), *The Semantics of Prepositions: From Mental processing to natural language processing*. Berlin/NY : Mouton de Gruyter : 393-439.
- Aurnague, M. et L. Vieu. 2013. « Retour aux arguments : pour un traitement "relationnel" des prépositions spatiales ». Dans C. Chauvin (dir.) *Sémantique des relations spatiales (Faits de langue 42)*. Brill : 17-38. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal00938783v2>.
- Authier, M. 2016. "French orphan prepositions revisited". *Probus* 28 (2) : 231-270.
- Borillo, A. 1999. « Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne ». *Langages* 136 : 53-75.

- Bouchard, D. 1982. « Les constructions relatives en français vernaculaire et en français standard : étude d'un paramètre ». Dans C. Lefebvre (dir.), *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle* (vol. 1). Québec : Éditeur officiel du Québec : 103-133.
- Cadiot, P. 1997. « Les paramètres de la notion de préposition incolore ». *Faits de langue* 9 : 127-134.
- Cervoni, J. 1991. *La Préposition*. Paris : Duculot.
- Cummins, S. et Y. Roberge. 2005. « A modular account of null objects in French and English ». *Syntax* 8 (1) : 44-64.
- Den Dikken, M. 2010. « On the functional structure of locative and directional PPs ». Dans G. Cinque and L. Rizzi (dir.), *Mapping spatial PPs: The Cartography of syntactic structures Vol. 6*. New York : OUP : 74-126.
- Fábregas, A. 2007. « (Axial) parts and wholes ». *Tromsø Working Papers in Language and Linguistics* (Nordlyd) 34 : 1-32.
- Fagard, B. 2009. « Vers du français classique au français moderne ou contemporain : l'aboutissement d'une grammaticalisation ? ». *Revue québécoise de linguistique* 33 (1) : 5-29.
- Fonagy, I. 1985. « J'aime __. Je connais __. Verbes transitifs à objet latent ». *Revue Romane* 20 : 3-35.
- Hale, K. et S. J. Keyser. 2002. *Prolegomenon to a Theory of Argument Structure*. Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- Hamma, B. 2006. « État des lieux sur la sémantique de la préposition *par* ». *Modèles linguistiques* [En ligne] 54. URL : <http://journals.openedition.org/ml/578> ; doi : <http://dx.doi.org/10.4000/ml.578>.
- Herskovits, A. 1986. *Language and Spatial Cognition: An Interdisciplinary study of the prepositions in English*. Cambridge : CUP.
- Jackendoff, R. 1983. *Semantics and Cognition*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Jackendoff, R. 1990. *Semantic Structures*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Jespersen, O. 1924. *The Philosophy of Grammar*. London : George Allen and Unwin.
- Jones, M. A. 1996. *Foundations of French Syntax*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kaiser, G. A. 2012. « Preposition standing and orphaning: The case of bare prepositions in French ». *Bilingualism: Language and Cognition* 15 (2) : 240-242.
- Kayne, R. 1980. « De certaines différences entre le français et l'anglais ». *Langages* 60 : 47-64.
- Kayne, R. 2004. « *Here and there* ». Dans C. Leclère, E. Laporte, M. Piot, and M. Silberstein (dir.), *Lexique, syntaxe et lexique-grammaire: Papers in honour of Maurice Gross*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins : 253-273.
- King, R. et Y. Roberge. 1990. « Preposition stranding in Prince Edward Island French ». *Probus* (2) : 351-369.
- Koopman, H. 2000. « Prepositions, postpositions, circumpositions, and particles: The structure of Dutch PPs ». Dans H. Koopman (dir.), *The Syntax of Specifiers and Heads: Collected essays of Hilda J. Koopman*. London : Routledge : 204-260.
- Leeman, D. 2001. « *Tout contre* vs. *très contre* ». *Travaux de linguistique* (42-43) : 241-252.
- Matushansky, O. et J. Zwarts. 2019. « Tops and bottoms: axial nominals as weak definites ». Dans R. Stockwell, M. O'Leary, Z. Xu, et Z. L. Zhou (dir.), *Proceedings of the 36th WCCFL*. Somerville, MA : Cascadia Press : 270-280.
- Mélis, L. 2003. *La préposition en français*. Paris : Éditions Ophrys.
- Olivier, M. 2007. *Les prépositions orphelines en français : effacement ou absence de complément?*. Mémoire de maîtrise, Université Laval.
- Pérez-Leroux, A. T., M. Pirvulescu et Y. Roberge. 2020. *Direct Objects and Language Acquisition*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Poplack, S., L. Zentz et N. Dion. 2012. « Phrase-final prepositions in Quebec French: An empirical study of contact, code-switching and resistance to convergence ». *Bilingualism: Language and Cognition* 15 (2) : 203-225.
- Porquier, R. 2001. « « Il m'a sauté dessus », « je lui ai couru après » : un cas de postposition en français ». *French Language Studies* 11 : 123-134.

- Rainsford, T. 2019a. “De-prefixed spatial Ps in Medieval French” Dans I. Feldhausen, M. Elsig, I. Kuchenbrandt, et M. Neuhaus (dir.) *Romance Languages and Linguistic Theory 15: Selected Papers from ‘Going Romance’ 30, Frankfurt*. Amsterdam : John Benjamins : 278-294.
- Rainsford, T. 2019b. « Les expressions spatiales en français médiéval : particules et formes préfixées en *de-* ». Dans D. Capin, J. Glikman, V. Obry, et T. Revol (dir.) *Le Français en diachronie : moyen français, segmentation des énoncés, linguistique textuelle*. Strasbourg: ELIPhi : pp. 293-313.
- Real-Puigdollers, C. 2019. “Complex PPs have nouns: an analysis of axial terms in Romance”. Communication donnée au 29th Colloquium on Generative Grammar, le 22 au 24 mai, Universidad de Castilla-La-Mancha.
- Riegel, M., J. C. Pellat et R. Rioul. 2008. *Grammaire méthodique du français* (3^e édition). Paris: Presses universitaires de France.
- Rizzi, L. 1997. “The fine structure of the left periphery”. Dans L. Haegeman (dir.), *Elements of Grammar*. Dordrecht: Kluwer: 281-337.
- Rizzi, L. 2000. *Comparative Syntax and Language Acquisition*. Routledge: London.
- Roberge, Y. 1990. *The Syntactic Recoverability of Null Arguments*. Montreal : McGill-Queens University Press.
- Roberge, Y. 1998. « Les prépositions orphelines dans diverses variétés de français d’Amérique du Nord ». Dans P. Brasseur (dir.), *Français d’Amérique : variation, créolisation, normalisation*. Avignon: Centre d’études canadiennes: 49-60.
- Roberge Y. 2012. “On the distinction between preposition stranding and orphan prepositions”. *Bilingualism: Language and Cognition* 15 (2): 243-246.
- Roberge, Y. et N. Rosen. 1999. “Preposition stranding and *que* deletion in varieties of North American French”. *Linguistica Atlantica* 21: 153-168.
- Roy, I. 2006. “Body part nouns in the expressions of location in French”. *Tromsø Working Papers in Linguistics* 33 (1): 98-119. *Special issue on adpositions*, P. Svenonius et M. Pantcheva (dir.), CASTL, Tromsø: Nordlyd. <https://munin.uit.no/handle/10037/983?locale-attribute=en>.
- Roy, I. et P. Svenonius. 2009. “Complex prepositions”. Dans J. François, É. Gilbert, C. Guimier, et M. Drause (dir.), *Autour de la préposition*. Caen : Presses universitaires de Caen : 105-116.
- Sigurðsson, H. A. 2011. “Conditions on argument drop”. *Linguistic Inquiry* 42: 267-304.
- Starke, M. 1993. *Notes on prepositions and clause-structure*. Mini-Mémoire, University of Geneva.
- Svenonius, P. 2010. “Spatial P in English”. Dans G. Cinque et L. Rizzi (dir.), *Mapping Spatial PPs: The Cartography of syntactic structures Vol. 6*. New York: Oxford University Press: 127-160.
- Talmy, L. 1983. “How language structures space”. Dans H. L. Plick Jr. et L. P. Acredolo (dir.), *Spatial Orientation*. New York: Plenum Press: 225-282.
- Talmy, L. 2000. *Typology and Process in Concept Structuring*. Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- Terzi, A. 2010. “Locative prepositions and place”. Dans G. Cinque and W. Schweikert (dir.), *Mapping Spatial PPs: The Cartography of syntactic structures*, Vol.6. Oxford: OUP: 196-224.
- Tremblay, M. 1999. « Du statut des prépositions dans la grammaire ». *Revue québécoise de linguistique* 27 (2): 167-183. doi: <http://dx.doi.org/10.7202/60319ar>.
- Tremblay, M., F. Dupuis et M. Dufresne. 2003. « Les prépositions dans l’histoire du français : transitivité, grammaticalisation, et lexicalisation ». *Verbum* 25 (4): 549-562.
- Tuller, L. 1991. « Noms et prépositions à fonction adverbiale : une comparaison entre l’anglais, le français et le haoussa ». Dans C. Guimier et P. Larcher (dir.), *L’adverbe dans tous ses états*. Rennes: Presses universitaires de Rennes 2: 33-51.
- Vaguer, C. 2006. « Approche du sens des prépositions : le cas de *vers* ». *Modèles linguistiques* 54 : *La préposition en français (II)* : 37-50. doi: <http://dx.doi.org/10.4000/ml.572>.
- Vaguer, C. 2008. « Classement syntaxique des prépositions simples françaises ». *Langue Française* 157 : 20-36.
- Vandeloise, C. 1991. *Spatial Prepositions: A Case Study from French*. Traduction de A.R.K. Bosch. Chicago: Chicago University Press.
- Vandeloise, C. 1995. « De la matière à l’espace : la préposition *dans* ». *Cahiers de grammaire* 20 : 123-145.

- Vandeloise, C. 2008. "Three basic prepositions in French and English: a comparison". *Carnets de grammaire* – rapport CLLE-ERSS numéro 19. Université de Toulouse-Jean Jaurès.
- Vigier, D. 2013. « Sémantique de la préposition *en* : quelques repères ». *Langue française* 178 (2) : 3-19.
- Vinet, M.-T. 1984. « La syntaxe du québécois et les emprunts à l'anglais ». *Revue de l'Association québécoise de linguistique* 3 (3) : 221-242.
- Watson, E. 1998. *Une étude comparative des prépositions dénominales en français*. Mémoire de maîtrise, Université Queen's.
- Zaring, L. 1991. "On prepositions and case marking in French". *Revue canadienne de linguistique* 36 (4) : 363-378.
- Zribi-Hertz, A. 1984. "Orphan prepositions in French and the concept of null pronoun". *Recherches linguistiques* 12 : 46-91.
- Zribi-Hertz, A. 1996. *L'anaphore et les pronoms : une introduction à la syntaxe générative*. Villeneuve-d'Ascq (Nord) : Presses universitaires du Septentrion.
- Zwarts, J. 2010. "A hierarchy of locations". *Linguistics* 48 : 983-1009.
- Zwarts, J. 2017. "Spatial semantics: Modeling the meaning of prepositions". *Language and Linguistics Compass* 11 (5) : e12241. <https://doi.org/10.1111/lnc3.12241>.
- Zwarts, J. et Y. Winter. 2000. "Vector space semantics: A model-theoretic analysis of locative prepositions". *Journal of Logic, Language and Information* 9 : 169-211.